

**PROCES-VERBAL
DE LA
SÉANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL
DU
4 novembre 2010
à
Luins**

La séance est ouverte à 18h00 par M. le président Jean-Paul Besson qui souhaite la bien-venue à chacun.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour, adopté, est le suivant :

1. Appel
2. Assermentations
3. Procès-verbal de la séance du 8 avril 2010
4. Préavis no 21 relatif au budget de l'exercice 2011
5. Communications du comité de direction
6. Propositions individuelles et divers

1.	Appel
----	--------------

L'appel permet de constater la présence de 58 conseillers intercommunaux. La totalité des communes est représentée. Le conseil intercommunal est donc valablement constitué et peut délibérer.

2.	Assermentations
----	------------------------

Le président procède à l'assermentation de MM. Laurent Bovard et Philippe Parmelin.

3. Procès-verbal de la séance du 8 avril 2010

Le procès-verbal ayant été adressé à chaque membre du conseil intercommunal, il n'est pas procédé à sa lecture. Ce procès-verbal est accepté sans modification.

4. Préavis no 21 relatif au projet de budget pour l'exercice 2011

Le budget de l'exercice 2011 prévoit un montant de 1'968'200 fr. pour les charges. Celles-ci seront principalement compensées par les participations communales.

M. Antoine Nicolas donne lecture du rapport de la commission des finances. Celle-ci relève ce qui suit :

Poste 350.3189.10 Traitement des boues :

Le sécheur étant à l'arrêt, ce poste est difficile à budgérer. Un préavis doit arriver en début d'année 2011 pour une solution définitive.

Poste 460.3144.10 PGEE intercommunal :

Ce plan est à réaliser avant la fin de 2012 pour pouvoir obtenir les subventions cantonales. Il servira en particulier à planifier l'avenir de l'APEC et de son éventuel nouveau site. Les communes sont donc fortement priées de fournir leur propre PGEE dans les délais. La somme de 50'000 fr. mise au budget de 2011 sera reconduite en 2012.

Divers

*Malgré l'augmentation de la population (ayant pour conséquence une augmentation des volumes à traiter) les charges restent contenues, en particulier pour le poste *personnel* qui diminue. La charge par habitant baisse donc d'environ CHF 1.60*

De plus, la commission des finances tient à relever l'excellent entretien de la station, qui a un impact favorable sur la durée de vie des installations et la très forte motivation du personnel et de son chef de station dans le but notamment d'optimiser les installations.

La parole n'est pas demandée.

Décision

Le conseil intercommunal décide, à l'unanimité, d'accepter le projet de budget de l'exercice 2011 tel que présenté par le comité de direction.

5. Communication du comité de direction - M. Yves Reymond, Président

Etablissement du PGEEi - situation des communes

M. Reymond confirme que la comité de direction pourra disposer des éléments nécessaires à l'établissement de ce PGEEi dans les délais impartis à savoir le 30 mars 2011 sauf en ce qui concerne la commune de Saint-Cergue pour des raisons de protection de la Source du

puits du Montant. Néanmoins, nous utiliserons les renseignements actuellement à disposition pour dite commune.

Sécheur de boues

Depuis la mise en service de cette nouvelle installation, nous nous heurtions à des problèmes d'odeurs dérangeant le voisinage. L'installation de filtres au charbon a permis de réduire ces désagréments dans une proportion de 85%. Cependant, ce résultat demeure encore insuffisant.

Le comité de direction poursuit ses démarches pour régler définitivement ce problème. Cette étude requiert un certain laps de temps et le comité de direction se penche en faveur de l'installation d'un traitement des odeurs par oxydation thermique régénérative (brûlage de l'air vicié). Nous avons interrogé le SEVEN afin de connaître les valeurs admissibles à la sortie de la cheminée.

Un préavis sera soumis au conseil intercommunal au début de l'année prochaine.

M. Hedi Ghedira souhaite recevoir des renseignements complémentaires sur la nature de ces odeurs.

M. Reymond l'informe sur le fait que l'étude réalisée a permis de définir que l'ammoniaque est la source de cette odeur nauséabonde. Cette situation a été constatée dans diverses autres stations d'épuration équipées d'une installation similaire pour le traitement des boues.

M. Roger Siffert - adjoint du chef d'exploitation - démission au 31 décembre 2010

Le comité de direction a pris acte de la décision de M. Roger Siffert de bénéficier de la retraite anticipée et de quitter sa fonction d'adjoint du chef d'exploitation de la STEP avec effet au 31 décembre 2010.

Au fil de ses 30 ans de service, les comités de direction successifs ont pu apprécier l'excellence des qualités humaines et professionnelles de M. Siffert.

Pour le remplacer, le comité de direction a engagé M. Alain Meylan domicilié à Duillier.

6. Propositions individuelles et divers

La parole n'est pas demandée. La séance est levée à 18h30.

AU NOM DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le président :

J. -P. Besson

Le secrétaire

D. Gaiani